



**Ministère des solidarités et de la santé  
Ministère du travail  
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse  
Ministère des sports**

-----  
**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS POUR LE  
RECRUTEMENT DES CONSEILLERS D'EDUCATION POPULAIRE ET DE  
JEUNESSE**

**Année 2019**

**Mercredi 13 mars 2019**

**13H00 à 17H00 (horaires de métropole)**

**EPREUVE N° 3** : épreuve écrite de pédagogie générale relative au domaine de la jeunesse et de l'éducation des adultes (durée : 4 heures ; coefficient 3)

**Deux sujets au choix (le sujet choisi doit être mentionné sur la copie) :**

**Sujet 1** :

L'innovation pédagogique aujourd'hui doit-elle nécessairement passer par le numérique ?

Développez une analyse structurée et argumentée à l'appui de votre réponse.

**Sujet 2** :

*« Cela ne va pas de soi d'être laïque. Il faut apprendre à composer avec les convictions des autres mais également avec les siennes au sens où c'est à l'intérieur de soi qu'il faut savoir faire la part entre ses propres convictions profondes, religieuses et/ou philosophiques et ce qui est publiquement partageable, ce qui s'inscrit dans le cadre de la loi ». Philippe Gaudin, philosophe et docteur en sciences des religions, 2015*

Avec quelle démarche pédagogique et quelle(s) méthode(s) l'éducation populaire peut-elle répondre à cet enjeu de transmission des valeurs de la laïcité ?

Développez une analyse structurée et argumentée à l'appui de votre réponse.